

## KIT SHADOK ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES APPEL A PROJETS

### Contexte

La Shadok, fabrique du numérique, lance un appel à projets de résidences d'entreprises en association avec l'Eurométropole de Strasbourg et l'association Alsace Digitale.

Le Shadok, est un lieu d'expérimentation et de promotion de projets novateurs liés aux usages du numérique sous toutes leurs formes. Les notions d'émergence et de montée en compétences sont au cœur de son action auprès des artistes et structures culturelles, des publics de tout âge, mais également auprès des entreprises et professionnels issus des secteurs numériques et créatif. A ce titre, le Shadok est un lieu emblématique du label French Tech Alsace, et a pour mission d'accompagner l'émergence de nouveaux projets prometteurs et innovants portés par des entreprises. Cet accompagnement est conçu en coopération avec l'Eurométropole.

L'Eurométropole de Strasbourg soutient l'entrepreneuriat, l'innovation, l'emploi et l'attractivité du territoire dans le cadre de sa stratégie de développement économique. L'économie numérique et l'économie créative forment deux points d'appui importants de cette démarche, autour des enjeux de transversalité et de fertilisation croisée entre secteurs. L'accompagnement des entreprises émergentes est l'une des priorités de l'Eurométropole dans les lieux et avec les opérateurs qu'elle accompagne.

Alsace Digitale regroupe un ensemble d'entrepreneurs dans les domaines du développement web, du jeu vidéo, de la programmation et de la création numérique. Sa mission est d'accompagner la construction de l'écosystème numérique en Alsace. L'association ambitionne avec Strasbourg Startup de soutenir activement le développement des startups numériques. Elle gère l'espace de coworking La Plage Digitale depuis avril 2012 et celui du Shadok depuis avril 2015.

## Objectif de l'appel Kit Shadok Accompagnement d'Entreprises

L'objectif du Kit Shadok d'Accompagnement d'Entreprises est d'accueillir en 2015 - 2016 deux jeunes entreprises indépendantes ayant au maximum trois ans d'existence en vue de leur permettre de consolider leur modèle économique, d'accélérer leur croissance et de concrétiser leur position sur leurs marchés en France et à l'international.

## Eligibilité

Sont éligibles des entreprises indépendantes des secteurs créatif ou numérique domiciliées sur le territoire de l'Eurométropole ayant au maximum trois ans d'existence. La nomenclature des secteurs créatif ou numérique est jointe au cahier des charges.

L'appel à projets vise prioritairement des entreprises porteuses d'un projet innovant, à fort potentiel économique et susceptibles d'une forte croissance en France et à l'international.

## Modalités

Les entreprises lauréates du Kit Shadok d'Accompagnement d'Entreprises bénéficieront :

1. pour une durée de six mois maximum de :
  - Une à trois places dans l'espace de coworking du Shadok en fonction des besoins de l'équipe
  - l'accès aux services et aux équipements de l'espace de coworking (réseau, imprimante, rangements, etc.) ainsi qu'aux espaces et ressources du Shadok (salles de réunion, espaces de travail, FabLab, bar-salon) dans les mêmes conditions que les occupants de l'espace de coworking.
2. d'un appui pour leur développement lors de ces six mois comprenant :
  - un suivi personnalisé équivalent à deux jours plein, réalisé par Alsace Digitale
  - une soirée de mise en réseau

- un accès à des ateliers organisés par l'accélérateur d'Orange à destination des startups
- un accompagnement sur mesure et en fonction des besoins de l'entreprise par l'association ACCRO (conseil, mise en réseau).
- un financement de 7 500 € TTC destiné à contribuer au financement de dépenses prioritaires de développement dans un ou plusieurs des domaines suivants :
  - Conseil expert (juridique, économique, technologique, fiscal, ressources humaines, marketing et commercialisation)
  - Prototypage et achat de matériel
  - Communication, promotion, mise en réseau

Les entreprises en résidence s'engageront à contribuer à la dynamique collaborative et à respecter les règles de fonctionnement du Shadok et de son espace de coworking.

### **Dossier de candidature**

Les entreprises candidates rempliront le formulaire joint. Elles pourront l'accompagner de documents complémentaires. Elles appuieront leur présentation sur un dossier du type « Pitch Deck ».

Les dossiers de candidature sont à adresser au format électronique exclusivement à :

Géraldine FARAGE  
contact.shadok@strasbourg.eu

### **Modalités et critères de sélection**

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 23 novembre avant minuit.

Une pré-sélection sur dossier aura lieu la semaine suivante

Les candidats retenus seront invités à présenter leur projet devant un jury consultatif indépendant qui se réunira le 30 novembre.

Les lauréats de l'appel à projets seront annoncés fin novembre après délibération des élus de la Ville et de l'Eurométropole sur la base des recommandations du jury.

Les projets présentés seront évalués selon les critères suivants :

- Pertinence de l'équipe et organisation de la structure
- Identification du marché et potentiel de développement (Chiffre d'Affaire, création d'emplois)
- Viabilité du projet d'entreprise et clarté du plan de mise en œuvre
- Originalité du projet et caractère innovant du projet d'entreprise
- Pertinence du dispositif d'accompagnement en fonction du stade de développement de la structure et de ses moyens

### Communication

Les entreprises résidentes seront indiquées dans la communication du Shadok.

Elles devront signifier le soutien du Shadok et de l'Eurométropole par la mention :

« En résidence au Shadok, avec le soutien de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg et d'Alsace Digitale»

### Livrable

L'entreprise élaborera, au début de sa résidence, une liste d'objectifs à atteindre et d'indicateurs de suivi, en lien avec le Shadok et Alsace Digitale. Elle remettra en fin de résidence une évaluation de son parcours basée sur ces indicateurs.



ALSACE DIGITALE  
CONSTRUIRE L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE EN ALSACE

